

MAIRIE  
56170 - Ile de Houat



mairie-houat@wanadoo.fr  
+33 2 97 30 68 04

# INFO HOUAT

*26 juin 2020*

## EDITO DU MAIRE

Depuis le début de la pandémie à la mi-mars 2020, j'ai souhaité rédiger régulièrement une note d'information afin que la population houataise soit informée du contexte local de la COVID 19. Cet édito est le dernier en ce qui me concerne.

Il intervient au moment où le déconfinement prend tout son sens et permet d'envisager une saison estivale sous contraintes sanitaires. Les informations au quotidien font état de nouveau cas y compris dans le Morbihan (4 avant-hier). Nous devons donc être très vigilants que nous soyons touristes, résidents secondaires ou houatais, notamment les plus âgés d'entre-nous, donc les plus fragiles. La distance à respecter ou le port du masque peut être vécu négativement mais constitue une absolue nécessité, même en vacances. Un cas avéré sur l'île entraînerait un nouveau confinement généralisé et compliquerait certainement notre été. Nous sommes donc responsables pour nous-mêmes et aussi pour les autres.

Au moment de mettre fin à mes fonctions de Maire, je souhaite formuler pour Houat et la nouvelle équipe municipale tous mes vœux de réussite.

L'île est fragile et ma préoccupation, que partage toute l'équipe qui termine son mandat, a été d'assurer sur ce territoire magnifique les conditions de vie toute l'année, gage de pérennité de la Communauté Houataise.

**Andrée VIELVOYE, Maire de l'île d'Houat**

### ELECTIONS MUNICIPALES

A l'occasion du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales, 6 conseillers municipaux ont été élus : François LE ROUX, Philippe LE FUR, Claudine LE BERRE, Maryvonne PERRON, Matthieu GAILLARD et Frédéric LE ROUX. Le second tour consistera donc à élire 5 conseillers afin de constituer un Conseil municipal de 11 membres. Une fois installé, le Conseil élira en son sein un(e) Maire et 3 Maire-adjoint(e)s pour un mandat de 6 ans. Ce second tour obéit aux mêmes règles que le premier. Le panachage autorise à rayer des noms ou bien à inscrire 5 noms au stylo. Et si votre bulletin compte moins de 5 noms, il sera valide.

#### VOS CANDIDATS :

Mme CARPENTIER Madeleine  
Mme DE FOUGEROLLES May  
Mme EYMARD Marie-Renée  
Mme FAVOT Nicole

Mme LE GURUN Caroline  
M. LE GURUN Luc  
Mme MARQUET Agnès  
M. PERRON Philippe

M. PHILIPPE Hugues  
M. SCOUARNEC Joseph  
M. TOURNIER Roland

## MISE EN PLACE DE LA SAISON

L'afflux démographique estival est chaque année un défi pour la Commune. Mais cette année, les mises au point du mois de juin prennent une autre tournure. Il s'agit d'intégrer les restrictions sanitaires dans nos dispositifs. Parmi ces mesures, vous noterez que tous nos agents, y compris saisonniers qui sont au nombre de 7, porteront une casquette à l'effigie de HOUAT spécialement équipée d'une visière de protection. Le nettoyage des sanitaires se fera à une fréquence très élevée. L'aire naturelle d'accueil bénéficie cette année d'emplacements matérialisés par des points blancs au sol. Ils ont vocation à empêcher une concentration excessive de campeurs. Dans ce contexte de croissance de l'activité, les habitants et les estivants devront avoir conscience des contraintes qui s'imposent aux services techniques et s'adapter. Nos agents sont sollicités sur de multiples fronts dont la livraison de marchandise n'est pas le moins exigeant.



## CIRCULATION DES DEUX ROUES ET ENGINES ELECTRIQUES

L'île est dédiée à la circulation piétonne à l'exception des véhicules de service public (médecin, bus...) ou de ceux essentiels à la vie économique (artisans, commerces). Le développement des trottinettes électriques pose question même si elle complète la pratique autorisée du vélo ou du vélomoteur. Certains utilisateurs ne prennent pas garde aux piétons ou roulent à une vitesse que la configuration étroite du bourg rend excessive. Il est donc demandé aux détenteurs de trottineurs de se montrer plus vigilants à l'occasion de leurs déplacements. Le code civil dispose dans son article 1240 que « tout fait quelconque de l'Homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ». Prudence est synonyme de responsabilité.



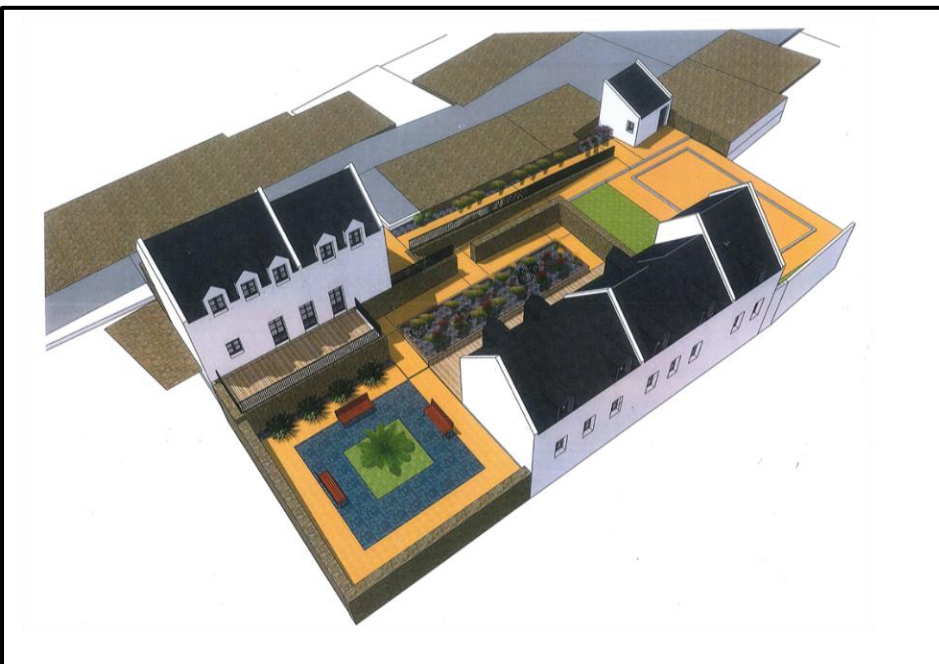
## ENVIRONNEMENT



Des chevaux peuplèrent Houat tout au long du XIXe siècle. Par la suite, les équidés firent des apparitions plus ponctuelles. Au cours des années 80, l'âne Yoyo, dont les moins jeunes se souviennent certainement, avait encouragé quelques habitants à pousser la chansonnette en hommage au bourricot.

Figaro, fraîchement débarqué sur l'île, nous apprend que les équidés n'ont pas dit leur dernier mot. Venu en renfort du troupeau de moutons que pilote Cyrille Marquet, l'âne Figaro veille au grain avec ses feuilles de chou. On lui souhaite la bienvenue et malgré sa mine sympathique on évite de l'approcher de trop prêt car un âne n'en fait qu'à sa tête...

## TRAVAUX



### CONSTRUCTION DES GITES

Au terme de deux appels d'offres et de négociations serrées, les entreprises ont été désignées pour engager les travaux de construction des gîtes. Le chantier démarrera en octobre jusqu'à la fin du printemps 2021. Au total, les 1.2 millions d'euros que coûte cette opération seront compensés par les recettes de l'équipement qui seront perçues dès l'été 2021.



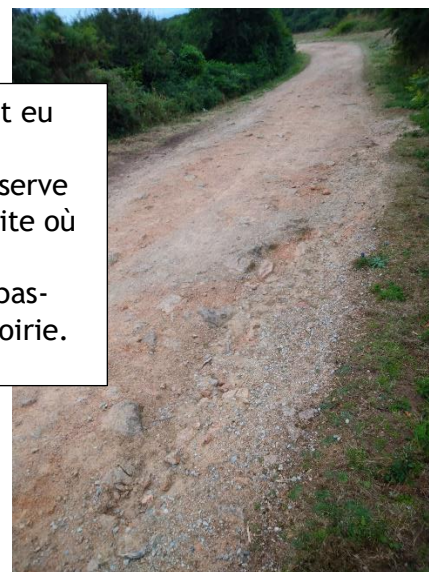
L'accès OUEST de la plage du Salus a subi cet hiver un ravinement important du fait des précipitations exceptionnelles enregistrées.

Le ruissellement continu a mis à nu des gravats qui avaient servi, il y a certainement une vingtaine d'années, à consolider cette descente.

Si ces gravats sont des matières inertes et ne présentent pas de danger pour l'environnement, ils n'en restent pas moins inesthétiques.

Des travaux seront donc entrepris avant le 3 juillet pour canaliser les eaux pluviales sur le bas-côté EST de sorte à protéger la voie d'accès. Grâce à cette opération, de la matière sablonneuse sera prélevée sur le bas-côté pour recouvrir la descente et dissimuler ces gravats.

Les précipitations de l'hiver ont également eu raison de la stabilité de la route de l'éclosarium. Depuis plusieurs mois, on observe un creusement important sur la partie droite où dévale l'eau de pluie. Une opération de canalisation est donc aussi prévue sur les bas-côtés, de même qu'une réparation de la voirie.



## AGENDA

**Le festival des insulaires** qui se tient habituellement au mois de septembre est annulé.

**La kermesse de l'école** habituellement programmée en juillet est annulée.